



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 4 avril 2011

Délibération n° 2011-2080

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait pour son programme d'actions 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

Séance publique du 4 avril 2011**Délibération n° 2011-2080**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait pour son programme d'actions 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode et l'image en mouvement) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial visant à positionner Lyon comme une agglomération créative.

Dans le cadre de cette politique, la Communauté urbaine a défini un axe de développement concernant le soutien à la création et aux talents : le Village des Créateurs du passage Thiaffait, structure associative d'accompagnement des jeunes entreprises de mode de la région lyonnaise dans un format "pépinière" d'entreprises, est un acteur clé de cette politique.

Bilan des actions 2010

En 2010, l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait a accompagné 56 entreprises (51 en 2009) par un suivi individuel, des formations, des partenariats avec les magasins et des actions de communication. 10 entreprises ont bénéficié de locaux d'activité à loyer modéré localisés dans le passage Thiaffait.

Les chiffres d'affaires cumulés des entreprises accompagnées (résidents et adhérents) sont en hausse de 2 %. La pérennisation des entreprises accompagnées est de 78 %. Il n'y a pas eu de cessation d'activité en 2010.

Un chef de projet développement commercial a été recruté en 2010 afin d'accompagner spécifiquement les entreprises résidentes et adhérentes sur le volet commercial. A ce jour, 10 créateurs ont été accompagnés.

Cette association a été relais et organisateur, en 2010, d'opérations de promotion internationales et nationales comme : "talents de mode", emplettes gourmandes, créateurs de tendances à la Part-Dieu, la présentation des tendances de l'Espace Textile et enfin la mise en place de corners réservés pour les créateurs aux Galeries Lafayette de Bron, de février à mai 2010.

L'affirmation de la marque de l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait déployée par un travail de marketing, de communication et de relations presse a permis d'amplifier les exigences dans le recrutement de créateurs et de faire reconnaître la qualité des services mis en œuvre par ce Village.

Cette association fêtera en 2011 son 10^e anniversaire. Il réalise un travail qui a un impact avéré et reconnu sur le développement des entreprises et l'essaimage de ces dernières dans les locaux vacants des pentes de la Croix-Rousse.

Programmes d'actions 2011

En 2011, l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait propose un plan de développement pour affirmer son ambition : devenir la première structure dédiée "mode déco design" en France et accroître sa notoriété en Europe par l'application d'un plan stratégique 2009-2014. Cette volonté permettra d'être plus exigeant dans le recrutement de talents.

Cette stratégie doit se traduire, pour l'association, par une recherche de financements privés plus importants et l'affirmation de la marque, notamment à l'occasion des 10 ans du Village. Elle sera déclinée par un plan marketing, de communication et de relations presse. Enfin, l'offre de services sera mise en lien de manière plus systématique avec les besoins des entreprises.

A l'international, cette association renforcera les partenariats, notamment au travers des concours "talents de mode" et aussi le Salon 080 à Barcelone et le Festival français d'Acapulco et Mexico.

Budget prévisionnel 2011

Dépenses (en € TTC)	Montant (en € TTC)
personnel (salaires)	209 000
assistance de tiers (consultants formation, accompagnement entrepreneuriat, comptables, déplacements, presse)	64 600
frais généraux (loyers, charges, assurances)	69 700
communication, publicité, événements, déplacements, réception, biennale	89 700
autres frais	13 000
Valorisation en nature (partenariats)	154 200
Total	600 200
Recettes (en € TTC)	Montants (en € TTC)
ressources propres (location de salles, cotisations des adhérents, événementiels)	43 000
mécénat	34 000
subventions Ville de Lyon (+ illuminations)	27 000
subvention Communauté urbaine de Lyon	200 000
subvention Région Rhône-Alpes	140 000
Subvention Conseil général du Rhône	1 500
divers (remboursement, transfert, prod)	500
valorisation en nature (partenariats)	154 200
Total	600 200

Critères d'évaluation

L'évaluation de l'action de l'association concernera des critères portant sur le développement de l'activité économique des entreprises résidentes : évolution du chiffre d'affaires et des emplois, pérennité des entreprises, recherche et mobilisation de financements privés.

Il est proposé que la Communauté urbaine de Lyon intervienne au profit de l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait à hauteur de 200 000 € pour permettre la réalisation du programme 2011.

En 2010, le soutien financier apporté par la Communauté urbaine était de 200 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 000 € au profit de l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait pour son programme d'actions 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association du Village des Créateurs du passage Thiaffait définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1574 - selon la répartition suivante :

- 160 000 € en 2011,

- 40 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.